

APERÇU DE LA SITUATION DANS D'AUTRES PAYS EUROPÉENS ET DANS LE MONDE

Jan van Crieckinge

En Belgique avec la fin du service militaire en 1994 (officiellement la suspension) est intervenue aussi la fin du statut des objecteurs de conscience, tel qu'il a existé depuis 1964, et ipso facto ont disparu les formes consécutives de service civil. Dans beaucoup de pays dans le monde le refus du service militaire est encore aujourd'hui un thème important.

Avec la fin de la Guerre froide les armées ont été réformées dans les pays ouest-européens et les États membres de l'OTAN : on est passé d'armées composées massivement de miliciens à des armées plus petites qui sont Jean-François Lecocq (un des premiers objecteurs en service civil) présentera

l'histoire de l'objection de conscience en Belgique;

- Jan Van Crieckinge (Vredesactie) présentera la situation internationale et européenne des OC;
- Jean-Paul Van Bendegem, philosophe, prof. VUB, sur son engagement en tant qu'objecteur ;
- Jean Jacqmain, juriste, professeur à l'ULB, sur le droit à l'objection pour le refus du travail dans l'industrie de l'armement ;
- Jérôme Perya (Agir pour la Paix) présentera l'appel du cinquantenaire et l'exposition ;
- Jan Rutgeerts (Tumult) présentera le nouveau registre de l'objection de conscience;

Henriette Mukenge, femme objectrice parlera de son engagement. constituées exclusivement de militaires professionnels. La Belgique a été en 1992 un précurseur dans la suppression du service militaire, l'Allemagne fermant le rang provisoirement le premier juillet 2011.

Dans l'Union européenne (28 États membres) il y a encore six États qui connaissent le service militaire obligatoire : Chypre, le Danemark, L'Estonie, la Finlande, L'Autriche (dans un référendum tenu en 2013, soixante pour cent des Autrichiens ont refusé la suppression du service militaire) et la Grèce.

Des problèmes concernant les objecteurs de conscience sont

encore en cours de règlement en Finlande, Grèce et Chypre. Dans ces pays des gens sont encore de temps en temps condamnés à des peines de prison à cause du refus du service militaire obligatoire et/ou du service civil de remplacement qui est considéré comme une punition, malgré l'existence d'une législation en la matière et les dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme.

Dans le reste du monde le refus du service militaire (dans les pays où le service militaire obligatoire existe encore) est souvent un moyen d'action risqué pour les activistes qui veulent clairement se démarquer de la militarisation de leur pays et de la société. Les femmes aussi, bien que la plupart du temps exemptées d'obligations de milice (Israël est une exception), sont le cas échéant actives dans ce domaine.

Turquie, Israël, Égypte, Érythrée, Colombie et Corée du Sud sont momentanément des pays où le phénomène de refus du service militaire apparaît le plus et où des groupes actifs s'impliquent dans celui-ci. Dans ces pays, le refus du service militaire pour des raisons d'objection de conscience n'est pas reconnu et entraîne des procès contre les objecteurs et des peines de prison longues et répétées. Des groupes de solidarité internationaux soutiennent les activistes.

Au niveau européen le BEOC, la War Resister'S International (WRI) avec le programme « Le Droit au Refus de Tuer » et des groupes locaux organisent la journée internationale annuelle de solidarité avec les objecteurs de conscience le 15 mai.

Un exemple célèbre d'une campagne internationale de solidarité et de soutien fut celle qui fut menée en faveur des objecteurs en Afrique du Sud au temps de l'apartheid. Alors que dans la deuxième moitié des années 80 l'armée sud-africaine (seuls les hommes blancs devaient accomplir leur service militaire) exécutait des opérations de guerre à grande échelle en Angola et en Namibie, de plus en plus de conscrits ont refusé le service militaire pour des raisons de conscience. Ces actions illégales ont été soutenues par la End Conscription Campaign (EEC) qui a de cette manière fourni une contribution importante à la lutte non violente contre l'apartheid et agi en faveur de la transition vers une cohabitation démocratique, intervenue il y a exactement vingt ans.

L'exemple sud-africain a par exemple inspiré des activistes au début des années nonante à mener en Turquie une action non violente contre le rôle dominant de l'armée turque dans la société (un vrai État dans l'état, y compris au plan économique, qui trois fois en 1960, 1971 et 1980 a exécuté un coup d'Etat ; en 1997 le gouvernement élu a glissé de lui-même vers ce qui fut appelé un coup d'état moderne.

Des activistes, hommes et femmes se sont déclarés publiquement

objecteurs au service militaire avec à l'appui des manifestations et conférences de presse. Beaucoup ont payé leur activisme de mois d'enfermement dans les prisons, où ils ont fréquemment rencontré des malfaiteurs condamnés.

L'affaire d'Osman Murat Ülke (1996) a eu un retentissement international et a même conduit à une décision de la Cour européenne des droits de l'homme, une décision du Conseil de l'Europe à Strasbourg, par laquelle l'État turc fut condamné en 2006 au paiement d'une indemnité et obligé d'adapter sa législation. Ceci n'a été fait jusqu'à présent que partiellement.

Malgré beaucoup de problèmes et d'intimidations le mouvement turc des objecteurs de conscience est aujourd'hui plus actif que jamais, surtout dans les grandes villes Izmir, Istanbul et Ankara. Il a joué particulièrement un rôle dans l'étrange protestation autour du Parc Gezi à Istanbul en juin de l'année précédente, mais il offre aussi une formation à des jeunes, à des groupements de dames féministes et à des activistes.

Un autre pays qui a été en vue dernièrement est l'Égypte. Avec le coup d'état de l'armée contre le président élu Mohamed Morsi en juillet 2013, la toute-puissance de l'armée égyptienne est apparue de nouveau au grand jour.

Déjà en avril 2009, longtemps avant qu'il soit question de printemps arabe, quelques activistes ont constitué au Caire le « Not to Compulsory Military Service Movement » (<http://www.nomilservice.com>), un groupe qui agit contre le service militaire en particulier et la militarisation de la société égyptienne en général.

En octobre 2010 Maikel Sanad, figure la plus connue du groupe, s'est déclaré lui-même publiquement pour la première fois dans l'histoire égyptienne objecteur au service militaire pour des raisons de conscience. La répression a commencé peu après. Alors qu'il rendait publiques sur son blog les menaces des services de sécurité contre les activistes de la place Tahrir en janvier 2011, il a disparu en prison pendant longtemps. En janvier 2012 il a recouvré la liberté à la faveur d'une mesure d'amnistie.

Le mouvement est complètement illégal en Égypte et doit travailler clandestinement avec le soutien de groupes de solidarité étrangers. La victoire attendue du général d'armée al-Sisi aux futures élections présidentielles ne présage rien de bon pour le mouvement du refus du service militaire.

Enfin, encore quelques mots sur le pays de l'Érythrée, peu connu chez nous, situé sur la Mer Rouge et devenu indépendant de son grand voisin l'Éthiopie en 1993 après une longue lutte d'indépendance.

Surtout depuis 2000 le pays est devenu silencieusement une

grande prison militaire : la liberté d'opinion est inexistante, la liberté de presse est supprimée. Il y a un « service obligatoire national » pour les hommes et les femmes mais, les hommes seuls doivent accomplir ce service à l'armée. Celui qui tente d'y échapper va pour des années dans un camp disciplinaire dans le désert, où beaucoup ne survivent pas au dur régime.

Ce n'est donc pas un hasard si parmi les courants migratoires en augmentation de la Corne de l'Afrique, il y a de plus en plus d'Érythréens. Notamment en Allemagne et en Suède des mouvements sont nés au sein de la diaspora Érythréenne pour demander que l'on se penche sur le groupe des objecteurs de conscience d'Érythrée.

Jan Van Criekinge